

Afférents au C.M.	29
En exercice	29
Participants	27

Numéro Délibération	05/2026
Mise en ligne le	07/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
Département de l'Hérault

Convocation transmise le 26 mars 2026

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er avril 2026

Objet de la délibération

Institutions et vie politique – Constitution de la Commission de Délégation de Service Public

L'an deux mille vingt-six et le premier avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

A cette séance, étaient :

Présents M. Guy LAURET – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – M. Laurent VIDAL – Mme Maud DUPUIS – M. Jérémy GARCIA – Mme Géraldine GROLIER – M. François BATOCHE – M. Raymond HAREL – M. Max RASCALOU – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – Mme Catherine ITIER – M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – M. Julien BERETTI – Mme Christelle MUSICCO – Mme Amélie UNAL – Mme Lauriane SIAUVAUD – Mme Alexandra ROSELLO – M. Loïc GOUGET – Mme Laurence TORRENT – M. Frédéric SARROUY – Mme Laurence BOISVILLE – M. Sébastien CAMMAL – M. Stéphane PUJOL – Mme Anne-Laure ITIER

Représentée Mme Pascale LOCK-JEANJEAN pouvoir à Mme Catherine ITIER

Absente Mme Sylvie COSTA

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : M. Max RASCALOU

Madame Amélie UNAL présente l'affaire ;

En application de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, il convient de désigner les membres de la commission chargée d'examiner les offres des délégations de service public de la commune.

Cette commission est élue pour la durée du mandat et est composée par le Maire ou son représentant, Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Pour mémoire, le nombre de sièges obtenu par chaque liste au sein du conseil municipal est :

- Liste « Vendargues Cap 2026 » : 23 sièges,
- Liste « Bien Vivre à Vendargues » : 6 sièges,

Commission de délégation de service public - 5 membres :

- | | | |
|--|------------------------|------------------------|
| - Groupe « Vendargues Cap 2026 » : | 4 sièges de titulaires | 4 sièges de suppléants |
| - Groupe « Bien Vivre à Vendargues » : | 1 siège de titulaire | 1 siège de suppléant |

Après déclaration de candidatures et vote à bulletins secrets, la Commission de délégation de service public se trouve constituée comme suit :

<i>Groupe « Vendargues Cap 2026 »</i>	<i>Groupe « Bien Vivre à Vendargues »</i>
Membres titulaires : - M. François BATOCHÉ - M. Jérémy GARCIA - Mme Géraldine GROLIÉ - Mme Amélie UNAL	Membre titulaire : - M. Stéphane PUJOL
Membres suppléants : - M. Jean-Claude SALAS - M. Raymond HAREL - M. Laurent VIDAL - M. Jean IBANEZ	Membre suppléant : - Mme Laurence TORRENT



Le Maire,

Guy LAURET.

Le Secrétaire de séance,

Max RASCALOU.